Document justificatif à fournir à l'opérateur conformément à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) N°834/2007

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2018/A03M161J/2

2-Nom et adresse de l'opérateur :

GAEC DES COLOMBES
Lieu Dit Colombier
42660 MARLHES

Activité principale : Producteur

3-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

4- Catégories de produits/activité, surface :	5- Définis comme :
Végétaux et produits végétaux :	
Prairie permanente	Biologique
Prairie temporaire	Biologique
Mélanges fourragers	Biologique
Triticale	Biologique
Pommes de terre (hors féculière)	Biologique
Seigle	Biologique
Animaux et produits animaux :	
Bovins - Taureaux	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Bovins - Vaches laitières	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Bovins - Génisses renouvellement (- de 1 ans)	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Bovins - Génisses renouvellement (de 1 à 2 ans)	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Bovins - Génisses renouvellement (de 2 à 3 ans)	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Bovins - Veaux	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Bovins - Autres bovins (mâle de moins de 1 an)	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Bovins - Lait de vache	Biologique (sous réserve de vérification de la conduite en bio pendant 3/4 de la vie de l'animal)
Produits Transformés :	
Sarrasson	Biologique
Sarrasson aux Herbes	Biologique
Marlochon	Biologique
Marlembert	Biologique

6-Période de validité
Du 18/02/2018 Au 30/09/2019

7-Date du contrôle
Le 17/09/2018

8-Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement CE N°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05/01/2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

ANNECY, Le 01/10/2018

Le Directeur Général
Arnaud BUSQUET

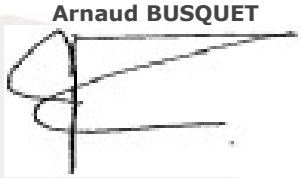

Accréditation n° 5-0539
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

BUREAU ALPES CONTRÔLES - Siège social
3 Bis Impasse des Prairies - ANNECY LE VIEUX 74940 ANNECY
04-50-64-06-75 04-50-64-23-80
contact@alpes-controles.fr - www.alpes-controles.fr
SIREN : 351 812 698 - APE : 7120B - RC : 89 B 526 - Id. TVA : FR 21 351 812 698
SAS au capital de 2 000 000 €

Document justificatif à fournir à l'opérateur conformément à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) N°834/2007

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2018/A03M161J/2

2-Nom et adresse de l'opérateur :

GAEC DES COLOMBES
Lieu Dit Colombier
42660 MARLHES

Activité principale : Producteur

3-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

Gruyère	Biologique
Brique patte molle	Biologique
Bleu type Bleu d'Auvergne	Biologique
Yaourts sur lit de Fruits (Myrtille, Fraise, Framboise, Griotte, Abricot, Poire, Ananas)	Biologique
Yaourts arômatisés	Conventionnel
Crème Dessert	Conventionnel
Flan aux Oeufs	Conventionnel

6-Période de validité
Du 18/02/2018 Au 30/09/2019

7-Date du contrôle
Le 17/09/2018

8-Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement CE N°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05/01/2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

ANNECY, Le 01/10/2018

Le Directeur Général
Arnaud BUSQUET

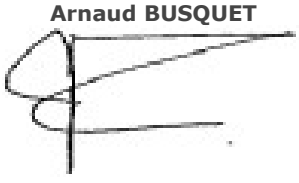

Accréditation n° 5-0539
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr